

Facilitez-vous l'impôt,
www.impots.gouv.fr

Renvoyez un exemplaire de votre déclaration
au centre des impôts de votre domicile
au plus tard le 31 mai.
Affranchissez suffisamment votre lettre.

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2007 (Pour le calcul correct de votre taxe d'habitation)

Appt. Étage Esc. Bâtiment Nbre de pièces N° et Rue

Résidence Code postal Commune

À ce domicile, vous êtes propriétaire locataire occupant à titre gratuit Nom du propriétaire

ÉTAT CIVIL DU OU DES DÉCLARANTS (Écrivez en lettres majuscules)

Vous		Conjoint *			
Monsieur <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/>	Mademoiselle <input type="checkbox"/>	Monsieur <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/>	Mademoiselle <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>		◀ Nom ▶	<input type="text"/>		
<input type="text"/>		◀ Nom de naissance ▶	<input type="text"/>		
<input type="text"/>		◀ Prénoms ▶	<input type="text"/>		
<input type="text"/>		◀ Date de naissance ▶	<input type="text"/>		
DÉPT <input type="text"/>	COMMUNE (OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER) <input type="text"/>	◀ Lieu de naissance ▶	DÉPT <input type="text"/>	COMMUNE (OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER) <input type="text"/>	

• Si vous déposez une déclaration pour la première fois, cochez la case :

Sinon, indiquez votre n° FIP : et votre n° fiscal :

le n° fiscal de votre conjoint :

Vous trouverez ces numéros sur votre déclaration de revenus ou votre avis d'imposition de l'année dernière. Leur indication facilitera le rapprochement des acomptes ou mensualités que vous avez déjà payés et de l'impôt dû.

• Pour les couples mariés : Madame, si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur nos courriers, veuillez cocher la case :

* ou partenaire du Pacs

REDEVANCE AUDIOVISUELLE

Cochez la case, si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur (voir notice) : Ø RA

CHANGEMENTS D'ADRESSE

En cas de changement d'adresse en 2006 ou en 2007, merci de compléter les informations ci-dessous :

Si vous avez déménagé en 2006, indiquez votre adresse au 1^{er} janvier 2006

N° et Rue Bâtiment Appt.

Code postal Commune

Si vous avez déménagé après le 1^{er} janvier 2007, indiquez votre adresse actuelle (pour recevoir sans difficulté votre courrier)

N° et Rue Bâtiment Appt.

Code postal Commune

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À le 2007

Votre n° de téléphone
Votre adresse internet

Si vous déposez également une déclaration n° 2042 complémentaire, cochez la case

Pour payer vos impôts en toute tranquillité, choisissez le prélèvement automatique.

Connectez-vous sur www.impots.gouv.fr ou contactez votre trésorerie.

Services gestionnaires

Situation et charges du foyer fiscal

Éléments pour la taxe d'habitation

N'oubliez pas de remplir le cadre A.

- Si vous élevez seul(e) votre ou vos enfants : complétez le cadre B ;
- Si vous avez des personnes à charge (autres que les enfants rattachés) : complétez le cadre C ;
- Si un ou plusieurs de vos enfants majeurs ou mariés demandent leur rattachement : complétez le cadre D.

A | SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2006

M Mariés **C** Célibataire **D** Divorce/séparation
V Veuvage **O** Pacs

En cas de changement en 2006

Date du mariage ou du PACS	X	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	2006
Date du divorce/séparation/rupture du PACS	Y	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	2006
Date du décès	Z	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	2006

Vous devez souscrire une déclaration pour chacune des périodes avant et après votre changement de situation de famille (voir notice).

SITUATIONS PARTICULIÈRES

Situation des enfants en cas de célibat, divorce, séparation ou veuvage

K Vous vivez seul(e) et vous avez eu un enfant décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre (Complétez aussi la ligne H).

E Vous vivez seul(e) et vos enfants (majeurs ou mariés ; mineurs imposés en leur nom propre) ne sont pas comptés à votre charge ou n'ont pas demandé leur rattachement à votre foyer (Complétez aussi la ligne H).

H Année de naissance de votre enfant dernier-né, ouvrant droit à l'attribution d'une demi-part supplémentaire.

N Vous ne vivez pas seul(e).

L Un au moins de vos enfants à charge ou rattaché est issu du mariage avec votre conjoint* décédé.

Situations donnant droit à une demi-part supplémentaire

Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour une invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80 % (joignez une copie de la carte) :

P Vous remplissez ces conditions.

F Votre conjoint* remplit ces conditions, ou votre conjoint*, décédé en 2006, remplissait ces conditions.

Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre :

W Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf** et :
• vous avez plus de 75 ans et remplissez ces conditions ;
• vous avez plus de 75 ans et votre conjoint*, décédé, remplissait ces conditions ;
• votre conjoint*, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2006, remplissait ces conditions .

S Vous êtes mariés ou liés par un PACS et l'un des deux déclarants, âgé de plus de 75 ans, remplit ces conditions.

G Vous avez une pension de veuve de guerre.

B | PARENT ISOLÉ

Vous êtes célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)** et vous vivez seul(e) avec votre (ou vos) enfant(s) ou des personnes invalides recueillies sous votre toit ; pour bénéficier de la majoration du nombre de parts et éventuellement de la majoration de la prime pour l'emploi, cochez la case :

T

C | PERSONNES À CHARGE EN 2006 (voir notice)

Précisez ci-dessous TOUTES LES PERSONNES À VOTRE CHARGE autres que les enfants qui demandent leur rattachement, en indiquant pour chacune son année de naissance. (Ne comptez pas les enfants qui souscrivent une déclaration séparée ou qui sont déclarés à charge par une autre personne). Indiquez leurs nom et prénom ci-dessous. Si vous n'avez plus de personne à charge, portez « 0 » dans la ou les cases F à R.

Indiquez les enfants en résidence alternée sur la déclaration n° 2042 C.

Enfant(s) non marié(s) de moins de 18 ans au 01-01-2006 ou né(s) en 2006 ou handicapé(s) quel que soit l'âge : Nombre : **F**

Année de naissance :

Dont enfant(s) titulaire(s) de la carte d'invalidité : Nombre : **G**

Année de naissance :

Personne(s) vivant sous votre toit et titulaire(s) de la carte d'invalidité d'au moins 80 % :

Nombre : **R**

Année de naissance :

Précisez ci-dessous les noms et prénoms de vos enfants ou autres personnes à charge :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

D | RATTACHEMENT D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS EN 2006

Nombre d'enfant(s) célibataire(s) (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant : **J**

Nombre d'enfants mariés ou non mariés chargés de famille : **N**

(y compris le conjoint et les enfants)

M/Mme/Mlle	Nom/Nom de naissance si différent	Prénoms
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de naissance	Dépt.	Commune/Pays
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

M/Mme/Mlle	Nom/Nom de naissance si différent	Prénoms
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de naissance	Dépt.	Commune/Pays
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

M/Mme/Mlle	Nom/Nom de naissance si différent	Prénoms
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de naissance	Dépt.	Commune/Pays
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ET LA TÉLÉDÉCLARATION ?

Désormais, vous pouvez télédéclarer en cas de changement de situation de famille sur www.impots.gouv.fr

- si vous vous êtes marié, « pacsé » ou si vous avez divorcé en 2006 ;
- si vous êtes âgé de plus de 22 ans et si vous étiez rattaché l'année dernière à la déclaration de revenus de vos parents.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés », vous pouvez accéder aux données vous concernant, sous réserve que cela ne porte pas atteinte à la recherche des infractions fiscales, et les faire rectifier, sous réserve des procédures du code général des impôts et du livre des procédures fiscales. Les demandes sont à adresser au centre des impôts dont vous relevez. Les données portées sur les déclarations de revenus sont utilisées pour la gestion de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation et de la redevance de l'audiovisuel. Elles sont rapprochées des déclarations relatives à l'impôt de solidarité sur la fortune. Les organismes chargés de la gestion d'assurance vieillesse, d'allocations familiales, de régime complémentaire et du contrôle des cotisations des professions indépendantes sont, sur leur demande, destinataires d'informations issues du traitement de la déclaration de revenus de leurs seuls allocataires, pensionnés ou assurés.

* Ou partenaire du PACS.

** Ou votre partenaire lié par un PACS est décédé.

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES

	Vous	Conjoint*	Personne 1	Personne 2	Personne 3
Total de vos revenus d'activité	AJ <input type="text"/>	BJ <input type="text"/>	CJ <input type="text"/>	DJ <input type="text"/>	EJ <input type="text"/>
Total de vos autres revenus imposables	AP <input type="text"/>	BP <input type="text"/>	CP <input type="text"/>	DP <input type="text"/>	EP <input type="text"/>
Frais réels (liste détaillée sur papier libre)	AK <input type="text"/>	BK <input type="text"/>	CK <input type="text"/>	DK <input type="text"/>	EK <input type="text"/>
Demandeur d'emploi de plus d'un an	AI <input type="checkbox"/>	BI <input type="checkbox"/>	CI <input type="checkbox"/>	DI <input type="checkbox"/>	EI <input type="checkbox"/>
Déménagement de plus de 200 km pour trouver un emploi exercé pendant au moins 6 mois (voir notice)	AR <input type="checkbox"/>	BR <input type="checkbox"/>	CR <input type="checkbox"/>	DR <input type="checkbox"/>	ER <input type="checkbox"/>

PRIME POUR L'EMPLOI (pour obtenir votre prime par virement, joignez un RIB, un RIP ou un RICE)

	Vous	Conjoint*	Personne 1	Personne 2	Personne 3
Travail à temps plein en 2006 : cochez la case Sinon indiquez le nombre d'heures (H) payées dans l'année	AX <input type="checkbox"/>	BX <input type="checkbox"/>	CX <input type="checkbox"/>	DX <input type="checkbox"/>	QX <input type="checkbox"/>
	AV <input type="text"/> H	BV <input type="text"/> H	CV <input type="text"/> H	DV <input type="text"/> H	QV <input type="text"/> H

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES PERÇUES

	Vous	Conjoint*	Personne 1	Personne 2	Personne 3
Total de vos pensions, retraites, rentes	AS <input type="text"/>	BS <input type="text"/>	CS <input type="text"/>	DS <input type="text"/>	ES <input type="text"/>
Pensions alimentaires perçues	AO <input type="text"/>	BO <input type="text"/>	CO <input type="text"/>	DO <input type="text"/>	EO <input type="text"/>

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Âge d'entrée en jouissance	Moins de 50 ans	De 50 ans à 59 ans	De 60 ans à 69 ans	À partir de 70 ans
Total des rentes perçues par le foyer pour chaque âge d'entrée en jouissance	AW <input type="text"/>	BW <input type="text"/>	CW <input type="text"/>	DW <input type="text"/>

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués ligne DH	EE <input type="text"/>
• Revenus ouvrant droit à abattement (ne les déduisez pas)	
Revenus des actions et parts (crédit d'impôt inclus)	DC <input type="text"/>
Revenus imposables des actions et parts non cotées détenues dans un PEA	FU <input type="text"/>
Revenus distribués dans le PEA pour le calcul du crédit d'impôt de 50 %	GR <input type="text"/>
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée au moins égale à 6 ou 8 ans	CH <input type="text"/>
• Revenus n'ouvrant pas droit à abattement	
Revenus de valeurs mobilières et distributions (crédit d'impôt inclus)	TS <input type="text"/>
Revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié et autres revenus distribués	GO <input type="text"/>
Autres revenus (crédit d'impôt inclus)	TR <input type="text"/>
• Autres	
Revenus des lignes DC, CH, TS, TR pour lesquels les prélèvements sociaux ont déjà été appliqués	CG <input type="text"/>
Montant des frais venant en déduction	CA <input type="text"/>
Montant total des crédits d'impôt	AB <input type="text"/>
Total des crédits d'impôt directive « épargne » (report de la déclaration n° 2047)	BG <input type="text"/>
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %	DH <input type="text"/>

3 I PLUS VALUES ET GAINS TAXABLES À 16 %

Gains sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés taxables à 16 %	VG <input type="text"/>
Pertes de l'année 2006 sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés	VH <input type="text"/>
En cas de pertes antérieures à 2006 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP.	

4 I REVENUS FONCIERS

Micro foncier : recettes brutes sans abattement	BE <input type="text"/>	Déficit imputable sur les revenus fonciers	BB <input type="text"/>
Revenus fonciers	BA <input type="text"/>	Déficit imputable sur le revenu global	BC <input type="text"/>
Prime d'assurances des loyers impayés (voir notice)	BF <input type="text"/>	Déficits antérieurs non encore imputés	BD <input type="text"/>
Cochez si vous avez souscrit une déclaration 2044-spéciale	BZ <input type="checkbox"/>	(lignes BA, BB, BC, BD : report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044)	
Montant des loyers courus du 1/1/98 au 30/9/98 provenant des immeubles pour lesquels la cessation ou l'interruption de la location est intervenue en 2006 et qui ont été soumis à la taxe additionnelle au droit de bail			TQ <input type="text"/>

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS à imposer suivant le système du quotient

Montant total des revenus à imposer	ØXX <input type="text"/>	(n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de la déclaration)
Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus ou année de début d'exploitation.	<input type="text"/>	
Pour les bénéfices agricoles exceptionnels indiquez également le nom du titulaire et, le cas échéant, son adhésion à un C.G.A.	<input type="text"/>	

* Ou partenaire du PACS.

6 | CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

Montant de la CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine
 Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs en vertu d'une décision de justice devenue définitive avant 2006
 Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs
 Autres pensions alimentaires versées en vertu d'une décision de justice devenue définitive avant 2006
 Autres pensions alimentaires

DE		
GI	1 ^{ER} ENFANT	GJ 2 ^E ENFANT
EL	1 ^{ER} ENFANT	EM 2 ^E ENFANT
GP		
GU		
DD		
GH		

Indiquez les noms et adresses des bénéficiaires de vos versements au bas de cette page

Déductions diverses

Sommes à ajouter au revenu imposable (ex : CSG déductible accordée à tort)

ÉPARGNE RETRAITE : PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS (PREFON, COREM ET C.G.O.S.)

Épargne versée en 2006

Cotisations versées en 2006 au titre d'un PERP, PREFON, COREM et C.G.O.S.
 Rachats de cotisations en 2006 (PREFON, COREM et C.G.O.S.)
 Plafond de déduction

	Vous	Conjoint*	Personne à charge
RS		RT	RU
SS		ST	SU
PS		PT	PU

• Si vous êtes nouvellement domicilié en France en 2006 après avoir résidé à l'étranger au cours des trois années précédentes, cochez la case

Détermination du plafond de déduction pour les revenus 2007

Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats « Madelin » et abondement de l'entreprise à un PERCO en 2006

QS		QT		QU	
----	--	----	--	----	--

7 | CHARGES OUVRANT DROIT À RÉDUCTION OU À CRÉDIT D'IMPÔT (Attention ☒ = joignez les reçus ou les justificatifs)

Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 479 €) ☒

Autres dons que ceux de la ligne UD ☒

Report des versements des années antérieures

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés ☒

UD		UE	
UF		UG	
XS	2003	XU	2005
XT	2004	XU	2005
AC	Vous	AE	CONJOINT*
AD		AF	
EA	Collège	AG	PERSONNE À CHARGE
EA		AF	
EA	Collège	EC	Lycée
EA		EC	Lycée
GA	1 ^{ER} ENFANT	GB	2 ^E ENFANT
GA		GB	2 ^E ENFANT

Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études

Frais de garde des enfants de moins de 7 ans au 31-12-2006 ☒

Indiquez les noms et adresses des bénéficiaires de vos versements au bas de cette page

Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile ☒

Si vous-même, votre conjoint ou une des personnes à votre charge est titulaire de la carte d'invalidité d'au moins 80 %, cochez la case

Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA âgés de plus de 65 ans

Indiquez les noms et adresses des bénéficiaires de vos versements au bas de cette page

Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes âgées dépendantes

Primes de rente survie, contrats d'épargne handicap ☒

Prestations compensatoires : sommes versées en 2006

 sommes totales décidées par jugement en 2006 ou capital reconstitué
 capital fixé en substitution de rente
 report des sommes décidées en 2005

DF		UE	
DF		UG	
DF		XU	2005
DF		AG	PERSONNE À CHARGE
DF		AH	
DF		EF	Ens. Supérieur
DF		GC	3 ^E ENFANT
DF		GC	3 ^E ENFANT
DF		DG	
DF		DL	
DF		CE	2 ^E PERSONNE
DF		CD	1 ^E PERSONNE
DF		CE	2 ^E PERSONNE
DF		GZ	
DF		WN	
DF		WO	
DF		WM	
DF		WP	
DF		UK	

Intérêts des prêts étudiants (contrats conclus à compter du 01-09-2005)

Vous souscrivez une déclaration de revenus 2006 à votre nom, vous étiez rattaché à un foyer fiscal en 2005 et vous avez déjà versé des intérêts en 2005, cochez la case

VO ☒

Dépenses en faveur des économies d'énergie et du développement durable ☒

Équipements utilisant une source d'énergie renouvelable

Acquisition de chaudière à condensation, matériaux d'isolation thermique et appareils de régulation de chauffage installés au plus tard le 31-12 de la 2^e année suivant la date d'acquisition d'un logement achevé avant le 1-01-1977

Autre acquisition de chaudière à condensation, matériaux d'isolation thermique, appareils de régulation de chauffage et coût des équipements de raccordement à un réseau de chaleur

Acquisition de chaudière à basse température

Dépenses en faveur de l'aide aux personnes ☒

Équipements pour les personnes âgées ou handicapées

Travaux de prévention des risques technologiques ou acquisition d'ascenseurs électriques à traction

WF	
WG	
WH	
WQ	
WJ	
WI	

8 | AUTRES IMPUTATIONS, REPRISES DE RÉDUCTIONS D'IMPÔT, CONVENTIONS INTERNATIONALES, DIVERS

Personnes domiciliées en France percevant des revenus à l'étranger (cf. Déclaration n° 2047)

Revenus exonérés (y compris salaires et primes des détachés à l'étranger) autres que ceux déclarés page 3, retenus pour le calcul du taux effectif d'imposition

Revenus étrangers soumis en France à l'impôt sur le revenu et imposables à la CRDS

Revenus étrangers imposables en France et ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français correspondant à ces revenus

Personnes non domiciliées en France : revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen d'imposition

Élus locaux : indemnités de fonction soumises à la retenue à la source

BY	Vous	CY	CONJOINT*
----	------	----	-----------

Total des plus-values en report d'imposition non expiré

Reprises de réductions ou de crédits d'impôt

Revenus exonérés non retenus pour l'application du taux effectif (revenus provenant d'organismes internationaux, de représentations étrangères...)

Contrat d'assurance-vie conclu auprès d'un établissement établi hors de France

Comptes bancaires à l'étranger

UT		TF	
UT		TF	
UT		FV	
UT		TT	
UT		UU	

AUTRES RENSEIGNEMENTS, SOUSCRIPTION DE LA DÉCLARATION POUR UNE AUTRE PERSONNE, NOM ET ADRESSE DES BÉNÉFICIAIRES DE VOS VERSEMENTS

9 YF YG YH YK YT YU YV YW YZ

4 * Ou partenaire du PACS.